

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



p.4, 5, 6 Infos pratiques

p.18 Dossier

p.8, 9 La vie scolaire

p.22, 23 La Médiathèque

p.11 Portrait

p.24-30 La Vie Culturelle et Associative

p.12 Travaux

p.31 La vie Municipale

p.14-17 Actialités sportives et associatives

« *Acacia faux robinier* »

Classé arbre remarquable

Place des Korrigans





Une équipe de proximité à votre service



QUALITÉ INFORMATIQUE

- Réseaux
- Internet
- Téléphonie
- Matériels
- Formations
- SAV toutes marques
- Logiciel de gestion
- Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr



INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS •
RAMONAGE • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL
ANNONCEURS



*Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?*

Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

SOMMAIRE

Éditorial p. 3

Informations pratiques

Application HOALI p. 4

Cambriolages p. 5

Guide du compostage p. 6

La vie scolaire

C'est la rentrée p. 8

Rentrée scolaire 2023 p. 9

Portrait

Florence Pontis p. 8

Travaux

Le point sur les travaux p. 12

Actualités sportives

et associatives

Course Cycliste p. 14

Forum des associations p. 16

Siel bleu p. 17

Dossier presse

..... p. 18

Du côté de la médiathèque

Ça s'est passé

à la médiathèque p. 22

Dame nature et M. Nature p. 23

La Vie Culturelle et

Associative

FNACA p. 24

Le club des ajoncs d'Or..... p. 25

Amicale laïque p. 26

Entente Tennis Club p. 28

Rando Pabu p. 29

Amis des potiers p. 30

La vie municipale

Minorité / Calendrier p. 31

Éditorial

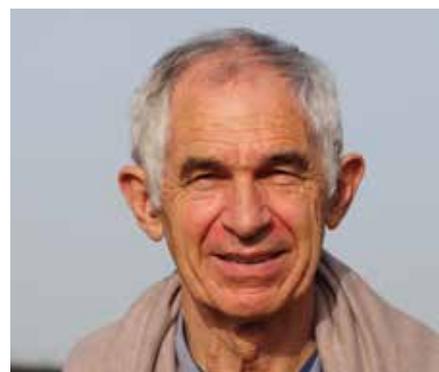
Entre espoir et inquiétude...

Au cours de ces prochains mois nous devrions être fixés sur deux sujets majeurs qui impacteront de façon importante l'avenir de notre commune et de notre territoire, à savoir :

- L'hôpital avec la maternité et la chirurgie
- Le plan local d'urbanisme intercommunal

On peut considérer qu'à ce jour, indéniablement, la maternité et l'activité chirurgie de l'hôpital sont menacées. Faute de sages femmes en nombre suffisant (il en faudrait au minimum 14) et de gynécologues (6 au minimum doivent exercer), il est probable que la maternité de Guingamp n'ouvre pas au 1^{er} novembre. Cette nouvelle serait évidemment très dommageable pour notre territoire. Concernant la chirurgie, le récent rapport médico-soignant fait état du seul maintien de l'activité ambulatoire, ce que l'on ne peut déceimment imaginer puisque cela traduirait une véritable atteinte aux services actuellement assurés par l'hôpital. Comme depuis toujours, nous n'avons eu de cesse de solliciter le maintien d'un hôpital de plein exercice avec une maternité, et un service de chirurgie H-24. Nous insistons auprès des instances de l'Etat afin de défendre notre hôpital, dont notre territoire a éminemment besoin.

S'agissant du plan local d'urbanisme intercommunal, il vise à réduire de manière drastique les surfaces à construire sur la commune pour les années à venir. Certains terrains antérieurement constructibles ne le seront donc plus une fois que ce document d'urbanisme sera rendu applicable. Il est certain que les terrains non encore desservis en eau, électricité et assainissement, ne pourront recevoir aucune construction. Aussi, et malgré un classement actuel en zone urbaine ou à urbaniser, l'obtention d'un permis de construire ne sera pas certaine et dépendra de l'appréciation du service droit des sols de l'agglomération.



Ce nouveau PLUi qui concerne les 57 communes de l'agglomération entrera en vigueur au plus tard au début de l'année 2024. Pour connaître le (nouveau) zonage applicable à votre terrain, nous vous conseillons de consulter le plan de zonage de votre secteur. Pour cela, il vous suffit de consulter la version du PLUi disponible sur le site internet de Guingamp-Paimpol-Agglomération.

Au chapitre des bonnes nouvelles, la voirie du lotissement des Trois Frères Henry sera réalisée au premier trimestre de l'année 2024, tout comme le réaménagement des trottoirs de l'avenue Pierre Loti et, nous l'espérons, la route de Crech an Herven. Par ailleurs, ce mois de septembre a vu s'achever les travaux du marché bio après réception définitive ; nul doute que cet espace pourra être vite investi.

La rentrée des écoles s'est bien déroulée aussi bien à l'école du Croissant avec 180 élèves (2 de moins seulement que l'an passé) qu'à l'école Skol ar Yezhou avec 96 élèves (soit 10 de plus que l'an passé), cette rentrée étant marquée par un renouvellement important du personnel communal, dont les compétences concourent à fournir aux élèves un environnement de travail de qualité.

Cette fin d'année 2023 marque aussi un tournant dans la réalisation des projets communaux (Self, Salle des fêtes, Rue de l'Armor) puisque les programmes de travaux sont tous arrêtés, avec un début des opérations prévu pour 2024. De tout cela, nous reparlerons le vendredi 5 janvier à 18h00 à la salle des fêtes à l'occasion de la cérémonie des vœux.

■ Pierre SALLIOU
Maire de Pabu



Flashez-moi pour accéder au site internet de la commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
 Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
 Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
 Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



APPLICATION HOALI

l'appli qui s'occupe de vos déchets

NOUVEAUTÉ : Guingamp-Paimpol Agglomération lance Hoali, l'application qui simplifie la gestion des déchets au quotidien.

Fruit d'une collaboration entre l'agglomération et une startup briochine ; Hoali recense toutes les informations relatives à la gestion des déchets dans votre smartphone !

Découvrez ces différentes fonctions :

- *Un calendrier de collecte : quand sortir son bac ?*

Pour connaître les jours de ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire de l'Agglomération, il suffit à l'utilisateur de rentrer manuellement la commune et/ou la rue correspondant à son lieu de collecte

- *Une notification la veille du ramassage*

Grâce à Hoali, vous n'oublierez plus de sortir la poubelle puisqu'elle peut vous envoyer un rappel la veille du ramassage en activant la notification.

- *Une cartographie du territoire*

Grâce à une cartographie interactive, l'utilisateur peut facilement localiser les colonnes ordures ménagères, collecte sélective, verre et textiles à proximité. Il peut également prendre connaissance des jours et horaires des déchèteries et des recycleries du territoire.

- *Un guide du tri pour ne plus avoir de doute*

Le guide du tri permet à l'utilisateur de savoir quels déchets doivent être jetés dans le bac jaune, les ordures ménagères, le verre ou encore à déposer en déchèterie. La recherche peut se faire via la barre de recherche ou en scannant directement le code-barre d'un produit d'emballage.

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

Hoali,

l'appli qui s'occupe de vos déchets.

Hoali ? Hoilà... Téléchargez-la !

- *Une réclamation, une question ?*

L'utilisateur peut directement contacter le service Prévention, Collecte et Valorisation des déchets via un formulaire disponible sur l'application.

L'application Hoali est téléchargeable via Google Play Store et Apple Store gratuitement.

+ d'informations > <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/telechargez-hoali/>



CONTRE LES CAMBRIOLAGES, ayez les bons réflexes !

Avec le changement d'heure, la nuit tombe plus tôt, vous n'êtes pas encore rentré,
les cambrioleurs peuvent passer à l'action.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté !

Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

Au quotidien

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez vigilant

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



En cas de cambriolage

Prévenez **immédiatement** le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile grâce à l'opération tranquillité vacances.





GUIDE du compostage



Pourquoi composter ?

- Diminuer sa poubelle de 30% et ainsi limiter le volume de déchets à traiter et les impacts sur l'environnement
- Fabriquer son propre compost, gratuit et 100% naturel, pour fertiliser le sol et les plantes
- Redonner à la nature ce qu'elle a créé et reproduire le cycle naturel de l'environnement

Où installer son composteur ?

- Directement sur le sol, sur un terrain plat, dans une zone où l'eau ne stagne pas
- De préférence à l'ombre et à l'abri du vent pour avoir un compost ni trop humide ni trop sec
- Dans une zone proche de la maison et facilement accessible



Bêcher légèrement et arroser un peu l'emplacement de votre composteur avant la pose pour un démarrage plus rapide du processus.



Quand composter ?

Toute l'année ! Le compostage est toutefois ralenti l'hiver quand les températures extérieures sont basses. Il est important d'alimenter tout au long de l'année afin de maintenir la vie de ce microcosme.



Que peut-on composter ?

- **Les déchets de cuisine**
Épluchures, légumes, restes de riz ou pâtes, coquilles d'œufs, marc de café, produits laitiers, litière copeaux de bois, cartons essuie-tout, boîte à œufs...
- **Les déchets de jardin**
Feuilles, tontes, tailles de haies, feuilles mortes, paille ou foin, mauvaises herbes...



À ne pas mettre dans le composteur : Viande, poisson, os non broyés, huiles de friture, coquilles de fruits de mer, mégots de cigarette, cendres de charbon, végétaux malades, litières de chiens et chats, sacs plastiques dits "biodégradables" ou dits "compostables".



Comment utiliser son compost ?

- Le compost jeune (3 à 6 mois) : ce compost peut être étendu en paillage nutritif. Étalez-le en fines couches autour des plantes, arbustes et arbres et entre les rangs des cultures potagères.
- Le compost mûr : il apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures : le gazon, le potager, les plantes vivaces, les haies ou le rempotage.

Comment reconnaître un compost mûr ? La maturation peut prendre en moyenne 7 à 9 mois. La matière doit être d'une structure granuleuse, de couleur noire, avec une odeur de sous-bois, d'aspect homogène.





Les 3 règles d'or du compostage

1 Diversifier les apports

Pour réaliser un bon compost, il faut veiller à garder l'équilibre de 50% d'apport en azote (déchets humides : déchets verts, déchets organiques de cuisine) et 50% d'apport en carbone (déchets secs : feuilles mortes, broyat, branches, papiers, cartons bruns, boîtes à œufs découpées).



2 Maintenir une humidité suffisante

Le compost doit toujours rester humide, sans être gorgé d'eau. Il faut donc mélanger les déchets trop humides aux autres plus secs. Un léger arrosage peut s'avérer nécessaire en été (eau de pluie ou eau de lavage des légumes par exemple).



3 Brasser et aérer

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement aéré (1 à 2 fois par semaine). Il faut donc brasser et mélanger le compost de temps en temps, avec une fourche ou un brass'compost.



Faire une réserve de broyat (branches sèches coupées ou broyées) pour rajouter au composteur au fur et à mesure des apports de matière humide.



A CHAQUE PROBLÈME SA SOLUTION !

Problèmes	Causes	Solutions
Mauvaises odeurs	Manque d'aération, compost trop humide et trop tassé	Remuer le compost pour l'aérer. Mélanger avec des matériaux secs (broyat)
Décomposition trop lente	Compost trop sec ou trop tassé	Remuer, brasser, aérer. Ajouter des matières vertes. Arroser sans détremper.
Compost trop sec	Trop de déchets secs et grossiers. Manque d'azote	Retourner le compost et l'humidifier. Ajouter des déchets de cuisine et des déchets verts riches en azote
Mouches et/ou moucheron	Restes de repas (viandes, poissons) ou fruits gâtés	Enfouir les déchets et les couvrir de matières sèches
Présence de rats, mulots, campagnols	Ils cherchent à manger (végétaux, restes de repas) ou habitent dans le compost	Mélanger les déchets lors de chaque apport, arroser, poser un grillage sous le composteur (mailles inférieures à 2 cm)



C'EST la rentrée !

Lycée professionnel du Restmeur

Vente, animation, soin à la personne, petite enfance, santé, social... Ces secteurs professionnels figurent parmi les plus porteurs dans les classements en besoins de main-d'œuvre. Ils sont autant de métiers d'avenir auxquels prépare le lycée professionnel du Restmeur. Cette année nous accueillons 310 apprenants dans nos formations, de la 4^{ème} au BTS sous statut scolaire ou en apprentissage.

Plusieurs projets d'année sont prévus et favoriseront l'animation du territoire et permettront aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de développer la confiance en soi. Ainsi, les élèves de 3^{èmes} travailleront

sur une semaine à thème sur l'Irlande, la culture bretonne et la Saint-Patrick. Les CAP SAPVER préparent un projet « Conso 'acteurs » autour du recyclage de vêtements et du Upcycling, les secondes SAPAT participeront à un projet intergénérationnel autour de l'alimentation. Les premières Bac Pro SAPAT réaliseront des activités sur le thème « partageons nos différences » en partenariat avec un IME mais également sur les jeux paralympiques. Quant à la classe de première Bac Pro TCVA, elle proposera une animation pour la promotion des commerçants locaux et enfin, les BTS DATR encadreront la journée d'action de lutte contre le harcèlement scolaire



Lycée professionnel du Restmeur

prévue le 10 novembre. Toutefois, de nombreuses activités éducatives et pédagogiques ponctueront cette année scolaire et certaines seront co-financées par le dispositif Karta BRETAGNE. Notre ambition : qu'ils s'épanouissent et réussissent.

■ **Catherine LE POTIER,**
Cheffe d'établissement

Ecole du Croissant

178 élèves sont inscrits pour cette année 2023/2024.

L'école accueille, dès la rentrée, 173 élèves répartis dans 7 classes.

Les effectifs sont élevés dans les classes, puisqu'une fermeture est à déplorer en cette rentrée scolaire malgré des effectifs stables.

L'équipe enseignante évolue un peu avec l'arrivée de Mme Lucile Ambles-Personnic, enseignante qui assure la décharge (3 jours) de Mme Nédelec dans la classe GS-CP.

Mme Stéphanie Henrich vient compléter l'équipe des ATSEM et accompagne les élèves de TPS-PS.

3 AESH, Mmes Aurégan, Baril et Chevrolat, sont également présentes pour accompagner les élèves en situation de handicap.

Le projet d'école défini par les enseignants et commun à toutes les classes sera « le voyage autour du monde ».

■ **Delphine NÉDÉLEC,** Directrice

RÉCEPTION du corps enseignant

Comme le veut la tradition, le vendredi 15 septembre 2023 à 17h30, sur invitation de Pierre Salliou maire, et de Jamila Karroumi, adjointe en charge des affaires scolaires, s'est tenue la réception en mairie du corps enseignant de nos 2 écoles en présence de plusieurs élus. Les représentants du lycée du Restmeur étant excusés pour cause de réunion importante ce jour-là.



Les enseignants de nos 2 écoles accompagnés



RENTRÉE SCOLAIRE 2023

C'est reparti ! La rentrée scolaire s'est déroulée ce lundi 4 septembre sous le soleil et la chaleur pour quelque 575 élèves à Pabu. Dans les 3 établissements : Skol ar Yezhoù-96, École du Croissant-178 et au Lycée du Restmeur-310 élèves. Des rires, quelques larmes, un peu de stress : le cocktail de toute rentrée scolaire !

Point sur la rentrée scolaire :

L'école du Croissant accueille 178 enfants sous la direction de Mme Delphine Nédélec.

TPS-PS :	27	Enseignant : M. Bean	ATSEM : Mme Henrich
MS-GS A :	26	Enseignante : Mme Berleau,	ATSEM : Mme Le Guillou
GS A-CP A :	24	Enseignants : Mme Ambles-Personnic et Mme Nedelec,	ATSEM : Mme Le Person
CP B-CE1 :	22	Enseignante : Mme Sabouraud	
CE2 :	22	Enseignante : Mme Le Gallic	
CM1 A-CM2 A :	26	Enseignante : Mme Milonnet	
CM1 B-CM2 B :	26	Enseignant : M. Tarnier	

L'école du Croissant accueille 96 enfants sous la direction de Mme Isabelle Michat.

TPS-PS-MS :	24	Enseignante : Mme Leray	ATSEM : Mme Jourden
GS-CP :	23	Enseignante : Mme Michat	ATSEM : Mme Thomas
CE1-CE2 :	21	Enseignante : Mme Poëns	
CM1-CM2 :	22	Enseignante : Mme Prigent	

Petit rappel des horaires d'ouverture d'école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Début des cours du matin	08:45
Fin des cours du matin	11:45
Début des cours de l'après-midi	13:30
Fin des cours de l'après-midi	16:30

Le personnel fait sa rentrée



Ecole Gilles Servat
Nouveau visage : Madame Auffret

La restauration



En moyenne 150 repas sont servis par jour au Croissant et 87 au Bourg



Ecole du Croissant
Mesdames Le Cloarec, Le Rouzes et Henrich (ATSEM)

TARIFS CANTINE SCOLAIRE			
QUOTIENT FAMILIAL	Jusqu'à 1000	de 1001 à 1400	1401 et plus
PRIX	1.00 €	2.20 €	3.30 €



Investissements



Pour la rentrée de septembre la commune a investi 106.400 € de travaux peintures et sols et d'équipements dans les 2 écoles.

Pierre Salliou, maire, Jamila Karroumi, adjointe aux affaires scolaires, et tous les élus, souhaitons une bonne rentrée 2023 à tous les élèves, enseignants et les agents de notre collectivité



Jamila KARROUMI, adjointe aux affaires scolaires

Non au harcèlement

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Égalité
Territoires

9 novembre 2023
Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble, mobilisons-nous.

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

Numéro d'appel national pour signaler une situation de harcèlement
Service et appel gratuits
→ 3020

Numéro d'appel national pour signaler une situation de cyberharcèlement
Service et appel gratuits
→ 3018

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Égalité
Territoires

Et si **l'autre** c'était toi ?

Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation de harcèlement :
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national
→ 3020

Pour signaler une situation de cyberharcèlement :
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national
→ 3018

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



FLORENCE PONTIS

Qui êtes-vous ?



Qui êtes-vous ?

Je suis née à Paimpol.
Ma famille est originaire de Plouézec, où mes parents étaient agriculteurs.
Ils m'ont transmis la valeur du travail, le sens du commerce et l'assiduité.
Mariée et maman de 2 enfants. Flavie, 21 ans et Clément 18 ans.
J'habite à PABU depuis 18 ans au lieu-dit Beulbes.

Votre engagement municipal :

J'ai souhaité m'impliquer dans la vie municipale afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune et créer du lien entre les habitants pour bien vivre ensemble.

Quelles sont les commissions que vous avez souhaité intégrer ?

Au sein du conseil municipal, je participe aux commissions :

- vie associative et sportive
- proximité et lien social
- médiation

Quels sont les projets qui vous tiennent le plus à cœur ?

Le développement de la zone de Saint-Loup, l'agrandissement du marché bio et la maison des potiers.

■ La rédaction.



LE POINT SUR

les Travaux

Marché Bio

Une réception partielle des travaux a eu lieu en juillet. Après la réalisation de quelques travaux qui restaient à exécuter, une réception définitive interviendra mi-septembre. La protection civile va pouvoir prendre possession des locaux comme convenu tandis que d'autres entreprises se sont d'ores et déjà manifestées pour investir les autres cellules.

Ce projet a été soutenu par l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux), le Département des Côtes-d'Armor (subvention plan de relance), Guingamp Paimpol Agglomération (via un fonds de concours) et la Région Bretagne (au titre du dispositif Bien vivre partout en Bretagne 2021)



Self école du Croissant

Un avant-projet sommaire a été présenté le 12 juillet. Tel qu'il a été acté par la commission travaux, le projet concerne la rénovation du restaurant actuel sur site et l'agrandissement du préau actuel, amputé de quelques mètres carrés

par une extension de l'espace actuel de restaurant. Une solution transitoire a été envisagée pour la continuité de la restauration scolaire pendant les travaux (dont la durée avoisinera une année). Elle consistera à installer, côté salle d'activité - reconvertie en salle de restauration -, des bungalows dans lesquels le matériel de cuisine

sera entreposé. Il s'agit de travaux d'ampleur, néanmoins subventionnés à hauteur de 290 000 €, et dont la nécessité ne fait aucun doute au regard, notamment, de l'augmentation du nombre des repas servis le midi à l'école du Croissant. Ces travaux pourraient démarrer au deuxième trimestre 2024.

Projet du self de l'Ecole du Croissant



Vue depuis le préau existant



Vue depuis l'entrée du hall



Vue de la distribution



Vue du réfectoire



Lotissement

Les travaux d'aménagement des espaces publics vont débuter en octobre par le biais de l'entreprise Le Du qui, en lien avec le SDE22, va implanter les mâts d'éclairage public. La voirie provisoire doit être reprise, au cours du premier trimestre 2024, par l'entreprise Eurovia, pour les travaux de création de la voirie définitive.

Rue de l'Armor

L'effacement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public est en cours de réalisation. Les travaux suivent le calendrier prévu et devraient être terminés pour le mois de novembre. Les réseaux gravitaires (eau potable, eaux usées, eau pluviale) sont pour la plupart en mauvais, voire très mauvais, état et doivent être remplacés avant la réalisation des

Pierre Loti

Après concertation en réunion publique, un plan d'aménagement des cheminements a été arrêté conjointement avec le bureau d'études ING Concept. Un dossier de consultation des entreprises a été transmis et la commission d'appel d'offres se positionnera fin septembre sur l'entreprise à retenir pour la réalisation de ces travaux de réaménagement des trottoirs. Les travaux pourraient avoir lieu fin 2023 et dureront trois mois.

travaux d'aménagement de la surface. Par le biais d'une maîtrise d'œuvre commune avec l'agglomération, des travaux de réfection des réseaux seront entrepris au quatrième trimestre 2024 pour ce qui concerne la partie basse de la rue de l'Armor (depuis Guingamp jusqu'au rond-point de l'hôpital). Une fois ces travaux réalisés, l'aménagement de surface

Salle des fêtes

Le maître d'œuvre a transmis un avant-projet sommaire en juillet après plusieurs réunions de travail avec les élus et les associations pabuaises. Le scénario retenu est celui d'une rénovation intérieure importante (faux plafonds, isolation, peinture, mise à neuf des désenfumages, suppression de la gaine de la salle de danse, remplacement de la cloison mobile, reprise totale de l'électricité) ce qui permettra aux utilisateurs de disposer d'une salle plus claire, plus fonctionnelle et accueillante. Les travaux pourraient débuter pour le second semestre 2024.

pourra être réalisé et transformera la rue en profondeur. Les restrictions apportées à la circulation sont et seront contraignantes mais elles demeurent nécessaires pour entreprendre de tels travaux, lesquels permettront de réduire la vitesse dans la rue, de sécuriser les cyclistes et les piétons et de végétaliser l'espace public.

Travaux dans les écoles

Au cours de l'été, des travaux d'importance ont été entrepris dans nos deux écoles. L'entreprise Le Guen a procédé à la réfection des sols de l'école du Croissant (un couloir et trois salles de classe) et de l'école du Bourg (l'allée principale de circulation et le dégagement). Les services techniques ont également réalisé tous les travaux de peinture concernant ces pièces, avec, également, pose de revêtements muraux et remplacement de tableaux d'affichage. Plus de 100 000 € ont été investis en 2023 pour les bâtiments scolaires (auxquels s'ajoutent les dépenses engagées pour le self mais aussi les heures consacrées à ces travaux par les services techniques). Il est certain qu'ils ont contribué à améliorer le quotidien des élèves et des professeurs.





COURSE CYCLISTE

Kreiz Breizh Elite féminine

L'épreuve féminine du Kreiz Breizh Elite Féminine s'est déroulée le mardi 1^{er} août entre Callac ville départ et Pabu ville arrivée avec 6 tours de notre commune soit 32 Km.

La victoire est revenue à l'Italienne Giorgia Vettorello de l'équipe Bepink Gold au bénéfice d'un fait de course dans le dernier tour. La pluie a commencé à tomber dans les 2 derniers tours rendant la chaussée glissante, à l'embranchement de la route de

Pommerit en venant de la Poterie et la D54 ; Debora Silvestri (Laboral Kutxa) a perdu l'arrière de son vélo, elle a chuté assez lourdement. Pour éviter de lui rouler sur la main et l'avant-bras Barbara Malcotti (Human Powerd Health) a fini sa course dans la douve.

Jean-Marc Seigner, commentateur de la course pour France 3 Bretagne, a dit que cela avait tout chamboulé.

La grande gagnante de cette épreuve de la coupe de France est Giorgia Vettorello. Elle était devant et a pu





s'envoler pour franchir la ligne en tête devant Quinty Schoens (Parkhotel Valkenburg).

Giorgia Vettorello a remporté ce KBE 2023 ; elle n'était pas la favorite du quatuor qui s'est échappé d'un groupe d'une quarantaine de coureuses, et elle a pourtant triomphé devant 81 partantes sur ce parcours de 139,3 km.

Ce groupe de quatre a eu le mérite d'aller au bout. Elles ont été récompensées de leurs efforts.

Saluons l'énorme travail des services techniques qui ont permis la réussite du final de cette épreuve, sans oublier nos 60 bénévoles qui ont assuré la sécurité, tant des coureuses, que des spectateurs, et permis une circulation

fluide. Sans les bénévoles, ce type d'épreuve ne peut être organisé. La course a été filmée et diffusée en direct, ce qui a permis de mettre en valeur notre commune.

S'en est suivie la cérémonie officielle des remises de trophées et bouquets de fleurs sur le podium et un pot offert par la municipalité à la salle polyvalente.

■ **Bernard HENRY,**
Adjoint à la vie associative et sportive





FORUM

des associations

Organisé par l'Office municipale des Sports, ce forum a regroupé plus d'une centaine d'associations de l'ancienne communauté de commune de Guingamp, ainsi que quelques associations extérieures.

Cette édition a, une nouvelle fois, connu un franc succès avec 3 000 visiteurs, dont 2 000 étaient déjà présents en matinée.

Au cours de cette journée, nous avons apprécié la présence de plusieurs associations pabuaises dont l'Amicale Laïque, l'Atelier chorégraphique, l'AS Pabu football, le Tennis club et la Zumba qui sont très satisfaites des rencontres et surtout de l'enregistrement de nouvelles inscriptions.

Ce forum lance le début des activités et nous souhaitons à tous une excellente année sportive et associative.

■ **Bernard HENRY**

Adjoint à la vie associative et sportive



Stand de l'Atelier Chorégraphique



Stand de l'Association Sportive de Pabu



Stand de l'Amicale Laïque



Stand ABEFY



Stand de l'Entente Tennis Club Pabu - Saint-Agathon



Info

Un mot de bienvenue à la nouvelle association « RUGBY à 5 » qui vient d'effectuer sa rentrée, avec des entrainements le mercredi soir pour les séniors et le samedi matin pour les enfants.



SIEL BLEU

Cours de gymnastique adaptée

Depuis 2018, nous avons mis en place des ateliers d'activité physique adaptée pour les seniors.



Ces ateliers sont encadrés par un professionnel de l'activité physique. L'association Siel Bleu, spécialisée en activité physique adaptée aux besoins, aux envies et aux capacités des personnes, propose aux personnes de plus de 60 ans des ateliers sur le thème de la prévention santé. Ces ateliers permettent aux participants de mieux connaître leurs capacités physiques, améliorer leur équilibre, de se relâcher. Ces ateliers s'adressent à tous ceux qui ont besoin d'une activité physique qui puisse s'adapter à leur rythme.

Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles, ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations et la capacité à se mouvoir aisément.

Ces cours ont lieu le lundi matin de 10h45 à 11h45 à la salle de danse, au bourg de Pabu.



Une convention est signée entre le C.C.A.S et l'association Siel Bleu, chaque année. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la mairie.

■ Denise THOMAS
Adjointe aux solidarités





LES
SOS

ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Bébés et nouveaux arrivants de 2022 mis à l'honneur

Réception des nouveaux Pabuais et des bébés de l'année 2022

Vendredi 16 juin à 18h avait lieu en mairie la réception des nouveaux Pabuais et des bébés de l'année 2022.

L'an passé sont nés 15 enfants, 9 garçons et 6 filles.

Les parents se sont vu offrir un bon d'achat à « Mots et Images »

à Guingamp, un abonnement à la médiathèque et une rose.

Pierre Salliou, maire, et l'ensemble des membres du conseil présent se sont présentés.

Le maire a souhaité la bienvenue à chacun et adressé ses vœux de bonheur à chaque enfant. Il

a présenté la commune dans sa globalité et expliqué le logo.

Chacun a été invité par Denise Thomas à se présenter.

Au terme de la réception, chacun a été convié au pot de l'amitié qui reste un temps fort en termes d'échanges et permet aux personnes de mieux se connaître.



Francine Guillerm entourée par le maire et quelques élus

La doyenne Francine Guillerm fête ses 106 ans

Vendredi 21 juillet 2023 à 11h, notre doyenne Francine Guillerm, accompagnée de sa petite fille Nadia, a reçu à son domicile, des mains de Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, un beau bouquet de fleurs pour son 106^{ème} anniversaire. Elle était accompagnée de Pierre Salliou, maire, de Claudine Connan, membre du CCAS et de Soizic Thos, employée de mairie en charge du CCAS.

Toujours alerte et vive, Francine Guillerm est une centenaire incroyablement active. Elle lit toujours le journal et écrit ses mémoires. Elle avait même pris soin de désherber son jardin pour la traditionnelle photo.



Manifestation pour l'hôpital

Samedi 17 juin avait lieu la manifestation pour la sauvegarde de l'hôpital, qu'il demeure un établissement de plein exercice, que notre maternité rouvre avec un fonctionnement H24 permettant aux mamans de mettre au monde leur enfant dans une structure à taille humaine, où le personnel est très investi tout comme dans l'intégralité des services du centre hospitalier. Quoi de mieux que les témoignages des usagers pour mettre en lumière l'investissement au quotidien des personnels et du corps médical ; combien de vies sauvées.

Fermer la maternité induit forcément des risques pour la maman et l'enfant en termes d'accès à la prise en charge en temps utile. Au moindre problème non prévu la situation peut devenir rapidement hors de contrôle avec les

conséquences que l'on connaît. Donner la vie à son enfant en toute sécurité est un confort pour les parents et aussi un droit.

L'hôpital public a cette mission de service public pour chacun d'entre nous, quel que soit son niveau de ressources, de par la cotation des actes en secteur 1 ; c'est d'autant plus vrai ici.

Se sont joints à la manifestation les autres établissements bretons dans la même situation que la nôtre avec des fermetures de services actées ou en devenir.

Pabu était très bien représenté, élus et usagers. Saluons aussi les commerçants qui ont participé au mouvement par la fermeture de leurs commerces ce matin là quand cela était possible. Chaque commerçant a collé l'affiche

sur sa vitrine, en témoignage de son attachement au Centre Hospitalier. Il est à noter que c'est le premier employeur du territoire, le personnel vit dans l'ensemble dans un périmètre pas très éloigné, et est aussi acteur économique, il contribue à fixer l'emploi sur place.

Espérons que les autorités sanitaires sauront nous entendre ; les usagers ont aussi besoin, au-delà de l'acte médical, d'être entourés de l'affection de leurs proches par les visites possibles de par la proximité, de renouveler leur linge pour les hospitalisations autre qu'ambulatoires.

Au fil de l'avancement de la marche, les personnes qui attendaient sur le trottoir se sont joints au mouvement, en tout ce sont de 2 000 à 3 000 personnes qui y ont pris part.

Elus et Pabuais lors de la manifestation

L'avenue Pierre Loti

Samedi 24 juin en mairie, les habitants de l'avenue Pierre Loti étaient conviés à la présentation du projet de rénovation des trottoirs par Luc Page du cabinet ING de Landivisiau.

La présentation du projet est la suivante :

L'agglo n'a pas le budget pour refaire les réseaux, avant la décennie 2030, concernant les eaux usées et l'eau potable. Ce qui explique que l'on ne se tienne qu'à la réfection des trottoirs.

Ils vont être démolis par grattage et recouverts de goudron sur une hauteur de 4 cm pour les mettre à la même hauteur que les caniveaux. La largeur retenue de passage sur les trottoirs est de 1,50 m, la loi impose 1,40 m pour les PMR. Deux arbres ne seront pas conservés. Les terre-pleins seront en terre-pierre engazonnés pour limiter l'entretien et ne pas les abimer en cas de passage d'une voiture dessus. L'objectif est aussi de limiter le budget.

Les stationnements sur la rue ont pour but de casser la vitesse ce qui est une réelle nécessité et une attente des riverains, tel que dans la rue Désiré Le Bonniec.

Les riverains souhaitent bien plus de places de stationnements sécurisées sur la voie. Le principe des piquets en bois dans le sens de la circulation est retenu. Il est nécessaire de ne pas se garer sur les trottoirs, pour permettre un cheminement piéton continu sans obstacle. Il est aussi évoqué de changer les arbres.

Une piste cyclable n'est pas compatible avec le mode de stationnement prévu, le partage de la voie se fera naturellement par un comportement individuel adapté à la situation. Il est aussi mis en évidence qu'il manque de panneaux « sortie d'école » ou d'un marquage au sol qui soit efficace parce qu'il interpelle.

Une belle séance de travail collaboratif élus – riverains qui s'est conclue par un verre de l'amitié.

Les habitants de l'avenue Pierre Loti et les élus



L'AS Pabu

Vendredi 23 Juin, Bernard Henry, adjoint à la vie associative, a convié les encadrants, les bénévoles et les joueurs de l'AS Pabu à une réception à la mairie pour fêter la montée des deux équipes du club dans les divisions supérieures. « Pour vous donner une idée des performances, l'équipe A de Pabu, c'est 120 buts marqués, 21 buts encaissés simplement, relate Bernard Henry. Je me souviens de deux matchs palpitants, celui contre Goudelin où l'on gagne dans les arrêts de jeu et celui contre Ginglin lors de la coupe de France. Enfin, l'équipe B monte avec un effectif de qualité. »

Les terrains du Rucaër et du Cozen ont reçu l'habilitation pour recevoir des équipes de D1 et de D3.



« Elus, encadrants, bénévoles et joueurs de l'AS Pabu devant la mairie »

Le maire, Pierre Salliou, a aussi tenu à les féliciter : « Nous sommes très fiers de votre parcours, vous jouez dans une bonne ambiance

et nous vous en félicitons. La commune vous accompagnera au mieux de ses possibilités dans cette aventure. »

Les membres de la commission devant la mairie



Maisons Fleuries

La commission municipale a visité les jardins fleuris en ce mois de juillet : huit personnes se sont inscrites pour les concours.

La remise des prix est prévue pour le mois d'octobre 2023.

Marie-Jo Cocguen, responsable de la commission des jardins fleuris, accompagnée de Denise Thomas (1^{ère} adjointe), Margareth Low et Christine Béchet (membres de la commission), ont visité les jardins Pabuais.

Réception des campeurs

Judi 17 août, une vingtaine de campeurs de Milin Kerhré s'est rendue à la mairie, accompagnée de Margareth et Jonathan Low, propriétaires du camping éponyme.

Pierre Salliou, accompagné de quelques élus, leur a expliqué la géographie et l'histoire de la commune qui est une terre de potiers.

Monsieur le sous-préfet, Serge Delrieu, nous a fait l'honneur de sa visite.

Le camping affiche complet tout l'été, il y a une majorité de Hollandais, de Belges et de Britanniques, certains reviennent pour la quatrième ou cinquième fois.

D'autres séjournent dans le camping



Campeurs et élus devant la Mairie

pour la 1^{ère} fois et ont promis de revenir. Ils profitent du parc animalier du bourg avec leurs jeunes enfants.

Tous apprécient le côté nature du camping, pour le calme et le côté bucolique. Ils apprécient de pouvoir

sillonner le territoire soit sur la côte ou plus à l'intérieur des terres.

Avant de partager le verre de l'amitié, tous ont posé pour la traditionnelle photo.



Les jeunes et les élus devant la mairie

Mission argent de poche

A Pabu, en ce mois de juillet, neuf jeunes de la commune ont pu bénéficier de ce dispositif initié par Guingamp Paimpol Agglomération.

« Nous avons effectué 3 missions de 3 h 30, dont chacune est rémunérée à hauteur de 15 € » explique Yoann, l'un des 9 jeunes.

Ainsi, encadrés par les services techniques de la commune, ils ont participé au ponçage des meubles de l'école du Croissant, qu'ils ont ensuite repeints. Ils ont également déménagé les meubles pour nettoyer les sols

de l'école. Ils ont aidé les services techniques à entretenir les espaces verts de la commune.

« S'il fallait le refaire, je le referais », explique un autre jeune. « Pour l'argent, mais aussi pour une première expérience et l'ambiance de travail ». Vendredi 28 juillet, les jeunes de la mission « Argent de poche » ont été reçus par le maire, Pierre Salliou, en présence de quelques élus et de leurs parents, pour marquer la fin de ce dispositif autour d'un verre de l'amitié.

Les journées européennes du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, avaient lieu les journées européennes du Patrimoine. Comme chaque année notre commune participe activement. Anthony Simon, conseiller délégué en charge du patrimoine, a mis en œuvre le bon déroulement de ces deux journées avec l'aide d'un certain nombre de bénévoles.

A savoir pour cette année, les personnes qui font partie de l'association « les Amis des potiers », les enfants du CME, Pierre Salliou, maire, Loïc Frémont, président de l'association « les Amis des potiers », Denise Thomas, première adjointe, Florence Pontis conseillère déléguée à l'agglomération, Marina Le Coënt, Nadine Le Moigne, Margareth Low, conseillères municipales, Anne et Christian Hébert et Jonathan Low.

Un grand merci à chacune et chacun pour son investissement.

Pour mémoire, la maison des potiers va devenir un petit musée des arts et traditions populaires. À travers elle ce sont cinq siècles d'activité potière qui ne tomberont pas dans l'oubli.

Étaient au programme, l'église paroissiale Saint Tugdual, le château de Munehorre, la chapelle du lycée professionnel du Restmeur, l'ancien aqueduc pour sa partie arcades qui est la frontière entre Pabu et Guingamp, le moulin de Milin Kerhré, la maison des potiers.

Expo affiches de la Saint Loup

Samedi 12 août à 11h avait lieu le vernissage de l'exposition consacrée aux affiches de la Saint Loup. Elle s'étale sur 3 siècles. La plus ancienne date de 1868, la plus récente celle de cette année.

Étaient présents des élus de Pabu, Guingamp, Ploumagoar et les coprésidents de la Saint Loup, Malo Dornemin et Benoît Queffellou, Joël Le Bail, Pabuais bénévole sur la manifestation depuis plusieurs décennies en outre.

Pierre Salliou a rappelé l'histoire : Pabu fut pendant plus d'un siècle le berceau de la Saint Loup quand la manifestation se tenait dans la prairie de Runavarec. Après la Seconde Guerre mondiale, elle ne retrouve plus son élan populaire, la météo des tous premiers jours de septembre contrariait régulièrement la fête avec une prairie impraticable à la danse, c'est à cette époque que les organisateurs décidèrent de son transfert au jardin public de Guingamp et de nos jours sur le place du Vally.



Vernissage de l'exposition

Marché d'artisans et de producteurs au profit de France Parkinson

La section 22 de France Parkinson organisait le 17 septembre à la salle des fêtes, un marché des artisans et producteurs.

Plus d'une douzaine de stands ont permis de découvrir des artisans et producteurs locaux, allant de la lithothérapie à la photographie, en passant par la couture, la chapellerie, la broderie, l'amigurumi, les bijoux en ivoire végétal, les savons, les bougies gourmandes et les articles

de décoration. Une calèche tirée par des ânes a fait le bonheur des enfants.

Cet événement a été mis sur pied par Marcelle Le Vot, habitante de Saint-Clet, membre du Comité 22, et sa fille Oona.



ÇA S'EST PASSÉ

à la médiathèque...

De nouveaux livres, CD et DVD de la Bibliothèque des Côtes d'Armor à disposition !

Vous pourrez trouver dans chaque section de la médiathèque des livres prêtés par la BCA. Demandez-nous ! Le vidéomusibus et le bibliobus ont stationné devant la médiathèque afin de procéder à l'échange de nombreux livres, CD et DVD, début juin. Ils effectuent 2 passages dans l'année. Il s'agit d'un service offert par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA). Ces documents viennent compléter les fonds propres de la médiathèque et peuvent également être empruntés par les abonnés. La navette est un service proposé par la BCA pour livrer et récupérer mensuellement des documents réservés par les abonnés et bibliothécaires.



Les bibliobus et la navette de la BCA



Réseau Shelburn : L'ombre de Londres.

Une soixantaine de personnes étaient présentes le 24 juin dernier pour assister à la causerie passionnante de Plouhatin Claude Bénech, auteur de « L'incroyable histoire du Réseau Shelburn », réseau d'évasion qui était chargé de rapatrier en 1943-1944 les aviateurs alliés abattus au-dessus de la France et au-delà, et leur permettre de reprendre le combat.

L'opération Shelburn a permis d'exfiltrer 137 aviateurs britanniques et américains au nez et à la barbe

des Allemands à l'anse Cochat. Cette exfiltration a été réalisée en 8 fois, de nuit, sans la moindre lumière de lune et sans le moindre incident, elle faisait l'objet d'une discipline de fer qui permettait la réussite totale des opérations.

Claude Bénech a connu et côtoyé tous les membres actifs du réseau, disparus de nos jours. Parce qu'il connaît les moindres détails de cette opération, il a tenu son public en haleine pendant 2h30. En fin de conférence, son livre et des reproductions d'affiches de l'époque étaient proposés à la vente.



Claude Bénech lors de la conférence

Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte !

Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 13000 livres en accès libre et empruntables (romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).

- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Des postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique et une connexion Wi-Fi.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.

- Un accès aux nombreuses ressources numériques de la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !



DAME NATURE

et Monsieur Nature

à l'œuvre pour une balade contée plus que réussie !



Monsieur Nature

Fanie Knoerlé et son musicien, de la Compagnie « Les Embobineuses » ont su créer une très belle ambiance au fil de la randonnée sur le chemin des lavoirs, le 12 juillet. Rires, chansons, musique enjouée, contes drôles et émouvants, anecdotes sur la nature, s'adressaient tant aux petits qu'aux plus grands. Les arrêts aux lavoirs ont été suivi d'une halte à la maison des potiers en cours de rénovation.

Au retour, le goûter et l'atelier "musique verte" ont beaucoup plu également. Le public a été invité à fabriquer des carillons avec des bambous, des instruments avec des branches, des feuilles, des perles en bois. Nous avons appris à siffler à travers des coquilles d'escargot, des coques de noisette, etc... Chacun est reparti avec sa création. Les artistes ont fait participer tout le monde.

Envie d'animer ?

Si vous avez des idées d'animations, ou si vous-même aimeriez faire découvrir votre passion, profession, et/ou animer un atelier créatif à la médiathèque, n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous étudierons votre proposition.

La médiathèque est sur les réseaux !

Suivez-nous sur Instagram et sur Facebook Nouveau ! : Médiathèque Pabu



MEDIATHEQUEPABU

■ Emilie COZ,
responsable de la médiathèque



La fabrication des carillons en bambou





FNACA

Comité local de PABU



La journée récréative :

Mercredi 21 juin, la journée conviviale annuelle s'est déroulée à la salle polyvalente en présence d'élus et du personnel communal invités au « Punch traditionnel ». Les membres du conseil d'administration ont profité de cette rencontre pour remettre les lots de la souscription. Ainsi, Fernande Cousin et Anna Reinhart ont reçu un chèque d'une valeur de 50 euros.

Plus de 70 personnes ont participé au repas grillade servi par le traiteur Oasis. L'après-midi s'est poursuivi par des parties de boules, cartes... Cette journée très appréciée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Diplôme, médaille et insigne d'honneur :

Robert Clément a également été mis à l'honneur pour les services éminents rendus à la Fédération avec fidélité et dévouement à la cause des anciens combattants d'Afrique du Nord. Avec plus de vingt ans au conseil d'administration, il a participé activement aux événements du comité. Le président lui a remis le diplôme, l'insigne et la médaille d'honneur de la FNACA, délivrés par le président national Guy Darmanin.

Retraite du combattant : décalage d'un mois de paiement.

A partir de 2023 le paiement semestriel de la retraite du combattant est reporté d'un mois sans modification du semestre payé.

Par exemple : le semestre de retraite du 1er mars 2023 au 31 août 2023 sera versé fin août 2023 au lieu de fin juillet 2023. Son montant annuel est de 812,76 euros au 1er janvier 2023.

Le vendredi 16 juin, les bénévoles de la FNACA ont participé au nettoyage des chemins de randonnée qui serpentent dans la commune.

Le mardi 1^{er} août à l'invitation de



Journée conviviale



Décoration de Robert Clément

Bernard Henry, adjoint aux associations, une dizaine de bénévoles du comité ont également participé, comme signaleurs lors de la course cycliste féminine KBEF, sur la commune de Pabu.

Bonne rentrée à tous.

■ Joseph LE GALL,
Président de la F.N.A.C.A.



Le traditionnel « Cochon grillé

AJONCS d'or

Le traditionnel « Cochon grillé

Jeudi 7 septembre. Reprise des activités du 2^{ème} semestre par un repas cochon grillé. Journée festive pour 98 adhérents. Excellente ambiance, toujours dans la convivialité.

Lundi 19 juin 2023, 48 personnes ont pris le départ en direction du Finistère. Embarquement à Landéda pour une croisière d'une heure sur L'Aber Wrach. Ensuite nous avons pris la route du restaurant où nous attendait un succulent repas. Après-midi, cap sur Roscoff pour la découverte libre du jardin exotique. Retour à Pabu en fin de journée.

Le buffet campagnard

Jeudi 29 juin. Buffet campagnard de clôture du 1^{er} semestre. 101 personnes ont passé un agréable moment. Boules pour les uns, cartes et jeux pour les autres suivis d'un excellent repas.



Le buffet campagnard

Séjour en Auvergne

Séjour en Auvergne

Du 11 au 17 septembre 30 personnes ont pris le départ de bon matin, direction Besse en Auvergne. Nous avons visité Saint-Nectaire, Farges, Puy de Dôme, Clermont Ferrand, le Cézallier et le tour des Mont Dore. Très belle semaine ensoleillée.



■ La présidente, Chantal POULOUIN



AMICALE laïque



Comme chaque année, l'Amicale laïque était présente au forum des associations. Ce moment nous permet de reprendre contact avec les adhérents et, aux futurs adhérents de présenter toutes nos activités.

Cette année voit naître une nouvelle activité : le pilate avec Françoise Botella de 18h45 à 19h45

La section arts plastiques, comme l'an dernier, maintient les cours pour enfant le mardi de 17h00 à 18h30, ado le vendredi de 17h00 à 18h30 et adulte le mardi de 14h30 à 16h30 ou le vendredi de 14h30 à 16h30. Un cours supplémentaire, pour adultes, devrait voir le jour le vendredi de 18h30 à 20h30, la création de celui-ci est conditionnée au nombre de personnes inscrites.

La section encadrement reste aux mêmes jours et horaires que l'an dernier, c'est-à-dire le samedi de 9h00

à 12h00, une fois ou deux fois par mois. Il est possible de choisir l'une ou l'autre option ; vous trouverez le coût suivant votre choix sur la fiche récapitulative ci-dessous.

La section yoga, toujours deux possibilités au choix, le lundi de 20h00 à 21h00 ou le mercredi de 20h00 à 21h00.

Si nous notons plus de demandes d'informations concernant ces activités : pilate, gymnastique, yoga, encadrement d'art c'est qu'elles sont encadrées par des animatrices agréées et rémunérées par l'Amicale laïque.

Les autres activités, à savoir : art floral, Id'Récup, cyclo sont toutes aussi importantes pour nous mais animées par des bénévoles ce qui n'a pas le même impact financier pour l'Amicale laïque.

A ce jour, il reste des disponibilités sur certaines activités. Si vous souhaitez plus de renseignements et/ou adhérer à une de nos activités, n'hésitez pas à contacter les responsables des cours (voir leurs coordonnées sur le récapitulatif), ou regardez notre site internet :

www.amicalelaiquedepabu.fr.

Notre assemblée générale annuelle est programmée le samedi 14 octobre à 18h00, à la salle des fêtes. Comme chaque année nous vous attendons nombreux à cette réunion où seront présentés les bilans moral et financier.

Forum 2023 : Stand de l'amicale laïque



Rappel :

Pour que l'Amicale laïque puisse poursuivre l'ensemble des activités offertes à ce jour, nous sommes à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer au sein de l'équipe. Prenez contact avec nous, nous serons heureux de vous accueillir.



Tableaux récapitulatifs des activités année 2023/2024

Art Floral

LIEU
Salle Polyvalente
RESPONSABLE
A. LE MAUX : 02.96.44.91.08
TARIFS
64 €
REPRISE
Jeudi 28/09/23
14h00 / 16h00



Arts Plastiques

LIEU
Salle des Associations
RESPONSABLE
S. LE VINCENT : 06.85.34.69.50
TARIFS
Enfant : 175 € • Ado : 195 €
Adulte : 235 €
REPRISE
Enfant : 12/09/23 17h00/18h30
Ado : 15/09/23 17h00/18h30
Adulte : 11/09/23 14h30/16h30
15/09/23 14h30/16h30
Possibilité de création d'un nouveau
cours le vendredi de 18h30 à 20h30



ID'récup

LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
N. TRIFOL : 06.82.09.17.43
TARIFS
29 €
REPRISE
Vendredi
15 septembre 14h00



Randonnée pédestre

LIEU
PLACE DU BOURG
RESPONSABLES
N. TRIFOL : 06.82.09.17.43
D. BECHET : 07.70.28.63.79
TARIFS
Adulte : 35 €
Personne d'un autre club 10 €
REPRISE
Mardi 05 sept.
13h30 tous les mardis, rendez-vous
devant la salle de tennis
Voir circuit sur info locale ou site
internet de l'amicale



Gymnastique

LIEU
SALLE POLYVALENTE
RESPONSABLES
V. SOURFLAIS : 06.30.63.84.61
S. LE VINCENT : 06.85.34.69.50
TARIFS
Adulte : 92 €
Jeune 15/18 : 80 €
REPRISE
Mercredi : 13/09/23
20h15 à 21h15



Pilates

LIEU
SALLE POLYVALENTE
RESPONSABLES
V. Sourflais : 06.30.63.84.61
S. Le Vincent : 06.85.34.69.50
TARIFS
Adulte : 120 €
Jeune 15/18 : 100 €
REPRISE
Lundi : 11/09/23
18h45 à 19h45



Yoga

LIEU
ÉCOLE DU CROISSANT
RESPONSABLE
A. PIEDCOQ : 02.96.21.22.97
TARIFS
225 €
REPRISE
Lundi 18 sept. : 20h15
Mercredi 21 sept. : 20h15



Cyclo

LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
D. BECHET : 07.70.28.63.79
TARIFS
57 €
si pas d'évolution d'ass. F.F. Vélo
REPRISE
Samedi 26 août : 13h45
Vélo à assistance électrique accepté



Encadrement

LIEU
SALLE DES ASSOCIATIONS
RESPONSABLE
P. BOGAS : 02.96.43.84.70
TARIFS
1 cours 130 € : 2 cours 228 €
REPRISE
Samedi 09 sept. : 9h00
et ou
Samedi 23 sept. : 9h00



Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaïquedepabu.fr,
il est régulièrement mis à jour. A très bientôt

■ La secrétaire,
Maryse IRAND



ENTENTE TENNIS

Club

L'Entente Tennis Club se veut être un club convivial où la bonne humeur est de mise sans pour autant oublier la compétition. Mais l'essentiel est de s'amuser et se faire plaisir à jouer ou regarder jouer.

Le club propose des cours collectifs, en loisirs et/ou compétition à partir de l'âge de 5 ans.

Il organise également de nombreux tournois dans l'année sur cours intérieurs et extérieurs, soirées repas, des stages, une tournée à La Baule et différentes sorties / activités tennistiques et extra tennistiques.



Le club est doté de 2 terrains couverts, 2 terrains en extérieurs et 1 terrain multisport couvert.

L'ETC est composé d'un entraîneur diplômé d'Etat, David Dubois sollicité cette année par le Comité pour entrainer des jeunes, d'un conseil d'administration bénévole (Anthony Cabel, Sylvie Coroller, Nathalie Jubin, Reynald Le Gallou) et de membres bénévoles.

Suivez nous sur facebook, instagramm ou encore <https://etctennis.fr/>





Le Yaudet

RANDO

Pabu

... Rando Pabu reprise de la 8^{ème} saison 2023/2024.



Mardi 5 septembre, Rando Pabu a commencé sa huitième rentrée par une randonnée à Quintin sur les sentiers en sous-bois qui surplombent le Gouet.

Notre journée « rando resto » a été organisée par Eliane, Françoise, Jacqueline, Didier, Maurice et Michel le mardi 19 septembre dernier. Une sortie à Guerlédan, avec au programme, une randonnée le long du lac suivie d'un déjeuner au restaurant l'Embarcadère et d'une croisière pour une promenade commentée sur le bateau le Duc de Guerlédan pour découvrir les rives sinueuses et boisées du lac.

A l'issue de cette assemblée générale sera organisé un buffet campagnard. Dorénavant le rythme habituel reprend, tous les mardis après-midi et dimanches « tous les quinze jours ». Les horaires de départ des randos ont été uniformisés à 13h30.

A noter qu'environ 15 personnes ont randonné tous les mardis pendant juillet et août, grâce à Pascale, Yolande, Christine et Gaïdic.

Pour conclure, nous tenons à rendre hommage à Yves MORICE pour ses photos et leur mise en scène

avec beaucoup d'humour dans les diaporamas qu'il projette lors de nos Assemblées générales.

Merci Yves pour ton investissement, ton talent et tout le travail que tu accordes à Rando Pabu.

■ Le président : Daniel CHAUSSEC

Photos : Yves MORICE



Pouldouran

L'Agenda :

- Mardi 03 et dimanche 8 octobre inscriptions et réalisation des programmes du second semestre 2023.
- L'assemblée générale se tiendra le vendredi 17 novembre à 17h30 salle des fêtes de Pabu.



Randonnée à Quintin



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu



Les membres de l'association visitent le chantier

Suivi du chantier de restauration

Depuis le précédent numéro de Pabu Infos, le chantier s'est poursuivi avec la réalisation des enduits intérieurs et du sol en terre battue. Le repos estival a été mis à profit pour permettre leur séchage, même si la météo n'a pas été très favorable. Lorsque vous lirez ces lignes, les maçons auront repris le travail pour faire les joints extérieurs, les travaux de drainage et la rampe d'accessibilité. Ils seront rejoints par le menuisier (cloison intérieure et porte d'entrée) et le plombier-électricien (appareillages électriques et point d'eau). La réception du chantier est prévue pour mercredi 18 octobre. A l'issue de la réunion de l'association du 26 août dernier, une dizaine de membres est allée visiter la maison pour voir l'avancée des travaux.

Aménagement de la maison

L'association a fait l'acquisition d'une table de ferme ancienne et de deux bancs, ainsi que d'un petit banc pour le travail des potiers. Jérôme Colivet, potier à Paimpont, a fait don à l'association d'une tournette et d'un tour à bâton qui prendront place dans la maison. Deux particuliers ont fait don de lit-clos, dont un sera installé dans le futur musée. Enfin, les héritiers du peintre Etienne Bouillé (1858-1933) nous ont autorisé à photographier et à reproduire les deux toiles qu'il a réalisées sur la vie des potiers

de Kerez. Ces reproductions seront exposées dans le musée.

Des contacts ont été pris avec une héritière de Théophile Salaün (1857-



Le repas des potiers à Kerez – Huile sur toile d'Etienne Bouillé

1909), peintre et professeur de dessin, qui a réalisé plusieurs toiles sur les potiers de La Poterie. Nous pourrions disposer de copies de ces toiles qui ont illustré l'ouvrage sur la poterie de Pabu rédigé par son petit-fils, René Théophile. Un groupe de travail a été constitué au sein de l'association pour travailler sur l'aménagement intérieur, et rechercher des éléments historiques ayant trait aux habitants de cette maison et à leur environnement. Jonathan Low et Frédéric Le Personnic ont travaillé sur le cadastre et les archives de la commune. Ils ont identifié le propriétaire de la maison en 1850 ; il s'agissait de Pierre Nicol, potier, qui possédait également une autre maison derrière et plusieurs parcelles

de terre. Par ailleurs, il semblerait que certains tessons de poterie retrouvés sur le site s'apparentent à des restes de galettières, comme il en a été trouvé à Landévennec, mais cela reste à confirmer.

Fondation du Patrimoine

Une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine est en cours. Les bulletins de dons sont disponibles à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou auprès de l'association. Nous rappelons que les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Fondation du Patrimoine-Musée de la poterie de Pabu**, et adressés à la Fondation du Patrimoine-Délégation Bretagne - BP 70289 - 75867 PDC PARIS 18. Vous pouvez également faire un don directement par internet à l'adresse www.fondation-patrimoine.org/87555 (règlement par

carte bancaire ou par Paypal) ou en scannant le QR Code ci-joint avec votre smartphone. Le certificat fiscal vous sera adressé immédiatement par messagerie.



Appel aux bénévoles

L'association recherche toujours des bénévoles souhaitant s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et le projet de futur musée des arts et traditions populaires, en vue d'assurer des permanences pour l'ouverture aux visiteurs, et l'encadrement d'animations qui seront faites autour de la poterie.

Contact : amisdespotiers@gmail.com (06 72 73 50 14) ou Mairie de Pabu (02 96 40 68 90).

■ Le président,
Loïc FREMONT



EXPRESSION

de la minorité

Une manière d'être et une manière d'agir

A l'issue des élections municipales de 2020, nous prenons l'engagement d'agir de façon responsable, en étant constructifs et force de proposition tout en faisant entendre parfois une voix différente. A mi-mandat, il nous paraît opportun de revenir sur notre action au cours de ces trois années. Parce que nous considérons qu'une minorité ne doit pas être une opposition systématique, nous avons soutenu plusieurs projets dont l'extension et la réhabilitation du marché bio, les différents travaux de voirie dont le réaménagement de la rue de l'Armor à venir, ainsi que les projets concernant les écoles.

Nous avons également défendu les propositions qui figuraient dans notre programme en 2020, dont deux ont trouvé une concrétisation.

Il s'agit d'abord de la participation aux frais de scolarité des Pabuais fréquentant l'école Diwan de Guingamp. Les écoles Diwan sont un réseau d'écoles gratuites et laïques sous contrat d'association avec l'Etat. La question de leur financement soulève depuis longtemps des débats, car nombre de communes ne versent pas le forfait scolaire pourtant indispensable à leur fonctionnement. Étant attachés à la promotion de la langue bretonne, cette participation nous paraît justifiée, d'autant plus que l'enseignement dispensé par Diwan est complémentaire de celui de nos écoles publiques bilingues. Il s'agit ensuite de la mise en place d'une tarification selon le quotient familial pour la cantine, qui s'est concrétisée à travers le dispositif de la « cantine à 1 euro ». Nous défendons cette proposition depuis 2014 car c'est une mesure d'équité permettant aux familles de payer les repas en fonction de leurs revenus, au nom d'une plus grande justice sociale.

Durant ces trois années, nous avons également proposé :

- l'organisation d'une consultation citoyenne suite au legs de 580 000 euros consenti par une généreuse Pabuaise afin de recueillir l'avis de la population sur les projets envisagés ;
- l'engagement d'une étude sur la transition énergétique des bâtiments communaux (développement du photovoltaïque, création d'une chaufferie bois, ...);
- l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux de voirie, permettant ainsi d'anticiper les besoins et de donner une visibilité sur la durée du mandat.

Nous nous mobilisons toujours pour défendre le maintien d'un hôpital de plein exercice, avec ses services de maternité et de chirurgie. Alors que le service public hospitalier doit exercer ses missions dans le respect des principes d'égalité d'accès et de prise en charge, la remise en question de l'offre de soins présente sur notre territoire est profondément inacceptable.

Des divergences sont apparues avec la majorité sur la méthode de gouvernance, certaines décisions ayant parfois été prises sans information ni échange préalable au sein des commissions. A titre d'exemple, la commission urbanisme s'est peu réunie alors que les sujets ne manquent pas et qu'ils concernent notre quotidien.

A votre écoute, nous restons mobilisés pour relayer vos idées et défendre vos préoccupations.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS, Christine BECHET, Pierrick GALARDON, Claude RONGIER

Contact : Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr - Facebook : Energies citoyennes pour Pabu



CALENDRIER

des manifestations

Octobre

3 et 8 • Rando Pabu - Inscriptions et réalisation des programmes du second semestre 2023

15 • Banquet annuel des Ajoncs d'Or.

21 au 03/11 • Tournoi de la Toussaint organisé par l'ETC

Novembre

11 • Cérémonie Commémorative de la victoire de la guerre 1914-1918 et repas

17 • Remise des cartes 2024 aux adhérents de la FNACA, salle polyvalente

17 • Rando Pabu - Assemblée générale à 17h30 à la salle des fêtes

20 • Les Ajoncs d'Or - Concours de belote ouvert à tous

Décembre

2 et 3 • Amicale Laïque – Pièce de théâtre avec la troupe d'Yvias

7 • Les ajoncs d'Or – Sortie de Noël à Carhaix

9 • Téléthon

14 • Ajoncs d'Or – Goûter de Noël

17 • Amicale laïque – Bal avec Alexandre Monnier

Janvier

05 • Cérémonie des vœux à 18h à la salle polyvalente

27 • Assemblée générale de la FNACA à la salle polyvalente suivie d'un repas

S'Argoat Solutions Energies

Gilles MOISAN
06 75 39 55 15
02 96 21 18 99



CHAUFFAGE (*fioul, gaz, bois*)
POMPES À CHALEURS
SOLAIRE - POÊLES
SALLES DE BAIN - ÉLECTRICITÉ

Impasse du Cozen • 22200 Pabu • argoatsolutionsenergies@gmail.com

ROUDENN GRAFİK

**NOUS CRÉONS
VOS ESPACES
D'EXPRESSION**



**IMPRESSION TOUS SUPPORTS
ET TOUS FORMATS**



CRÉATION GRAPHIQUE



ÉTIQUETTES



ÉDITION



ROUTAGE AGRÉMENT POSTE



www.roudenn.bzh

